Vivre ici en Carladès

LE MAG



Le magazine
de Carladès
Communauté

WWW.CARLADES.COM
WWW.CARLADES.FR

N°42 - SEPTEMBRE 2025

Le mot de la Présidente



AGIR ENSEMBLE POUR DEMAIN



Directeur de Publication : Marc Templar

Création Graphique : Florian Chalmeton
Impression : I2S
Imprimé en 2500 exemplaires sur papier recyclé.



Chers Carladésiens,
Chères Carladésiennes,

À l'heure de la rentrée, j'adresse tous mes vœux de réussite aux écoliers, collégiens, lycéens, étudiants et à l'ensemble de la communauté éducative.
Cette période marque un nouveau départ, une occasion de regarder l'avenir avec confiance… et responsabilité.

Responsabilité envers notre territoire, notre qualité de vie, et surtout notre environnement.
La transition écologique et sociale n'est plus une option, mais une nécessité.
C'est un pan essentiel de notre quotidien, dans lequel la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès s'engage pleinement.

Chaque jour, à travers la gestion des déchets, l'entretien de nos milieux naturels, la préservation de la ressource en eau, le développement des mobilités douces ou encore le soutien aux initiatives locales, **nous travaillons à concilier développement et respect du vivant.**

Cela commence souvent par **des gestes simples, accessibles à tous : trier, réemployer, économiser l'énergie, consommer local…** Mais cela suppose aussi des **choix collectifs, structurants, que nous devons assumer ensemble, avec lucidité et ambition.**

Dans ce bulletin, vous découvrirez des **projets concrets,** portés avec et pour les habitants, pour **un territoire plus résilient, plus solidaire et durable.** Parce que chaque action, aussi modeste soit-elle, participe d'un mouvement plus vaste : celui d'un Carladès qui se projette sereinement vers l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée, engagée, et porteuse d'espérance.

Bonne rentrée,

Dominique Bru

Présidente de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès.



SE DÉPLACER AUJOURD'HUI ET DEMAIN

La Communauté de communes a engagé un état des lieux de l'offre de mobilité. L'objectif est d'identifier toute l'offre existante sur le territoire et de nous permettre de mettre en exergue les besoins actuels et les manques pour mieux répondre aux enjeux de demain.

Tout au long de cette démarche, habitants, acteurs économiques et partenaires institutionnels sont associés pour coconstruire une vision partagée et réaliste de la mobilité sur notre territoire. Ainsi, le partenariat a choisi de se concentrer sur les **mobilités actives (marche, vélo) et au développement du transport en commun.**

L'enjeu est de favoriser les trajets du quotidien pour accéder aux services, venir travailler sur notre territoire, aller à l'école...

Cette démarche est soutenue par l'Etat et la Région AuRA.

« Le schéma de mobilité, qui est en cours d'élaboration, prend en considération les propositions des habitants, à travers les échanges lors des réunions de concertation, afin de proposer des solutions de mobilité durable, adaptées, solidaires et innovantes. La volonté des élus est d'apporter des solutions concrètes aux besoins de nos habitants. C'est une priorité politique que nous portons avec détermination pour répondre aux besoins du quotidien tout en préparant l'avenir. »

Philippe MOURGUES
1er Vice-président en charge de la mobilité





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Transports régionaux : une ligne régulière renforcée entre Saint-Flour et Aurillac via la vallée de la Cère

Bonne nouvelle pour les usagers des lignes régulières d'autocars !

La Région Auvergne-Rhône-Alpes renforce la ligne Saint-Flour – Aurillac en ajoutant de nouvelles rotations en semaine, le week-end et durant les vacances scolaires. Cette évolution vise à **améliorer la desserte du territoire et à faciliter les déplacements,** tant pour les trajets du quotidien que pour les loisirs.

Ce renforcement vient compléter les **navettes saisonnières** existantes, avec notamment les navettes du volcan reliant Pailherols à Vic-sur-Cère, en passant par Thiézac et Saint-Jacques-des-Blats, au Grand site de France du Puy Mary et à la Station de montagne du Lioran, contribuant ainsi à **une meilleure accessibilité du territoire pour tous !**

Reste un enjeu sur la partie Sud du territoire, la liaison entre Raulhac et Aurillac qui aujourd'hui n'est plus effective. La Région AuRA a engagé une réflexion en ce sens, afin d'identifier des solutions adaptées à la fréquentation et aux besoins spécifiques de ce secteur.

La Communauté de communes se réjouit de ces avancées, tout en restant mobilisée pour défendre une offre équitable et cohérente de mobilité pour l'ensemble du territoire.



Julie, habitante de Vic-sur-Cère et usagère régulière de la ligne régionale.

J'utilise le car Oùra tous les jours pour aller travailler à Aurillac.

Grâce au tarif mensuel à 27 €, et surtout à la prise en charge de 75 % par mon employeur, mon abonnement ne me coûte pratiquement rien.

En plus d'être économique, c'est beaucoup moins stressant que la voiture !

Je lis, je me détends, et j'ai même le temps de discuter avec d'autres habitués.



L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET LES ASSOCIATIONS SYNDICALES LIBRES

Qu'est-ce qu'une association syndicale libre ?

Une **association syndicale libre** (ASL) regroupe des propriétaires dans un cadre associatif.

Elle a pour but l'entretien et la gestion d'ouvrages ainsi que la réalisation des travaux dans une logique d'intérêt commun pour les adhérents.
Puisqu'il s'agit d'une association, son mode de fonctionnement est principalement défini dans ses statuts et non par la loi sur la copropriété. En conséquence, elle dispose d'une grande liberté dans son fonctionnement. Les décisions sont prises unanimement lors d'assemblées générales afin d'établir le montant des cotisations nécessaires aux frais d'entretien.
Dans le cadre de l'assainissement non collectif, cela permet aux administrés de gérer collectivement un dispositif épuratoire de manière libre et indépendante.

Cette solution permet une administration plus économique en terme de surface d'occupation mais aussi en terme de budget alloué.



L'Association syndicale libre (ASL), c'est l'intelligence collective à votre service.

C'est un outil souple, économique et durable, particulièrement adapté aux zones non intégrées à l'assainissement collectif comme le sont les villages et les hameaux.

C'est aussi un moyen de garantir un bon fonctionnement à long terme, dans le respect des normes environnementales.

J'encourage les habitants à se renseigner, c'est une vraie opportunité pour concilier qualité de vie, respect de l'environnement et maîtrise des dépenses.

Antoine GRICHOIS
Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement.

Le SPANC, quésaco ?

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est présent sur le secteur de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carlades depuis 2008-2009.

Ayant le rôle de conseil et d'expertise auprès de l'usager, la mission de ce service repose sur la vérification technique, la conception et l'implantation, la bonne exécution des ouvrages neufs ou réhabilités, et le contrôle du bon fonctionnement des filières existantes.

Gérée dans un premier temps par des prestataires privés, cette activité a été reprise par la collectivité en 2022.

En la personne de Monsieur Loïc SCHLEIFER, vous trouverez **un accompagnement personnalisé** dans le suivi de vos démarches administratives pour l'installation, la gestion et l'entretien de votre dispositif d'assainissement individuel.

Notre philosophie :
La recherche d'une solution pérenne et adéquate face aux contraintes techniques, financières et environnementales par le biais de méthodes pédagogiques plutôt que répressives.

Pour plus d'informations :
Contactez nous au 06 70 68 75 74
ou par mail à spanc@carlades.fr

C'est en 2011, qu'un jeune couple ayant fraîchement fait l'acquisition d'une bâtisse à Raulhac, souhaita remettre aux normes leur filière assainissement afin de ne plus rejeter leurs eaux usées dans le ruisseau, présent à proximité.

En discutant avec le voisinage, le constat fut édifiant ; ils étaient tous confrontés à la même problématique à savoir le manque de surface disponible pour la mise en place d'un système d'assainissement agréé.
Ces précurseurs, unis autour de valeurs environnementales fortes, prirent alors la décision de fonder une ASL pour le financement du futur dispositif. Novices et inexpérimentés dans ce domaine, ils trouvèrent de l'aide dans leurs démarches auprès d'un Notaire. Un bureau d'étude prit ensuite le relais afin de les orienter vers la filière la plus adaptée aux particularités du lieu, avant que l'acquisition de la parcelle communale de 132m² ne soit effective.

Ainsi, chaque domicile dispose désormais de sa propre fosse toutes-eaux alors que l'épandage par filtre à sable drainé est commun aux quatre adhérents. Une fois déduite la subvention de l'agence de l'eau ADOUR-GARONNE, le dispositif leur aura coûté environ 2300 euros/logement. Aujourd'hui, la cotisation annuelle nécessaire à l'entretien de ce dispositif s'élève à un peu moins de 20 euros pour chaque adhérent. Actuellement, le prix d'une installation pour une maison disposant de 5 pièces principales avoisine les 10 000 euros...
Autrefois de parfaits inconnus, les membres de l'association des Eaux du Goul trouvèrent un objectif commun aboutissant à l'accomplissement de ce projet pour lequel ils ressentent une fierté toute méritée.



OPAH 2023-2026: DES AIDES POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION!

DES MOYENS POUR LUTTER CONTRE LE MAL-LOGEMENT ET LA PRECARITE ENERGÉTIQUE





Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur ?

Vous pouvez bénéficier de subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et des collectivités pour vos travaux de rénovation grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAH-RR).
Différents types de travaux sont éligibles : **amélioration énergétique, réhabilitation globale d'un logement très dégradé ou insalubre, travaux d'adaptation à la perte d'autonomie.**
Les porteurs de projet sont accompagnés gratuitement par SOLIHA. Ce sont ainsi **45 projets qui ont pu être aidés** après deux ans d'opération sur le territoire, avec l'attribution de **plus de 750 000 € de subventions.**

Un bel exemple de rénovation !

A Polminhac, une maison vacante du XIXème siècle de 223m² a été totalement réhabilitée pour atteindre un gain énergétique de 73% (isolation, poêle à bois et radiateurs, électricité, sanitaires-cuisine, menuiseries, VMC).
Le propriétaire a bénéficié de 24% d'aides financières, de la part de l'ANAH (34 086€) et de la Communauté de communes (3 000€).
En contrepartie, il s'engage à louer pour une durée minimale de 6 ans sous certaines conditions (non meublé, à l'année, loyer conventionné, plafond de ressources des locataires).
Ces critères répondent à la vocation sociale et de lutte contre le mal-logement de ce dispositif public.

Encore un an pour en profiter !

L'opération s'achèvera au 30 juin 2026, alors n'hésitez plus, prenez contact avec SOLIHA Cantal pour monter votre dossier :

SOLIHA Cantal
9 avenue Aristide Briand - 15 000 Aurillac
04 71 48 32 00
cantal@soliha.fr
https://cantal.auvergnerhonealpes.soliha.fr/

Prochaines permanences :

- **à Vic-sur-Cère (Les Granges) le 18/09 et le 16/10**
- **à Raulhac le 26 /09 et 24/10**

FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES AGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP

UNE SALLE DE BAIN ADAPTÉE POUR UNE PERSONNE AGÉE

Jusqu'à 15 400€ d'aides aux travaux peuvent être allouées aux propriétaires pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap : adaptation de salle de bain, installation de monte-escaliers ou de volets motorisés, création d'unité de vie, etc.



Ainsi à Vic-sur-Cère une propriétaire occupante aux revenus modestes âgée de 75 ans a pu bénéficier de 82% d'aides de l'ANAH et de sa caisse de retraite, pour faire remplacer sa baignoire par une douche adaptée.



crédits photos SOLIHA Cantal



Grâce à l'OPAH et à l'accompagnement personnalisé des propriétaires par SOLIHA, nous souhaitons sensibiliser les habitants à la qualité de leur logement et mettre de l'humain au cœur de ces dispositifs.

Ils sont certes complexes, mais représentent une vraie opportunité pour l'aide financière apportée aux particuliers, pour l'activité des artisans locaux, et pour l'embellissement de notre patrimoine bâti.

Marie-Noëlle MOULIER,
Vice-Présidente en charge de l'habitat

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UN ESPACE DE GRATUITÉ À LA DÉCHETTERIE DU CARLADÈS :

DONNEZ, PRENEZ, DONNEZ UNE SECONDE VIE !





Dans une démarche résolument tournée vers l'économie circulaire* et la réduction des déchets, la Déchetterie intercommunale du Carladès met depuis 2 ans à disposition des habitants un espace de gratuité. Ce lieu permet de déposer ou récupérer des objets encore en bon état, sans aucune contrepartie (ni argent ni troc).

Mobilier, déco, vaisselle, jouets, petits appareils électroménagers mais également outils et matériaux de bricolage (planches, chutes de bois, de placo, tuyaux, visserie, étagères, vitrages, grands cartons, palettes...) : tout ce qui peut encore servir trouve ici une seconde vie. Plutôt que de jeter, chacun peut ainsi participer activement à la réduction des déchets tout en favorisant la solidarité locale.

L'objectif est simple : réemployer au lieu d'éliminer, dans une logique de respect de l'environnement et de bon sens économique.

**l'économie circulaire vise à allonger la durée de vie des objets et ainsi limiter l'extraction de ressources naturelles et réduire notre empreinte écologique.*

Ensemble, faisons du réemploi un réflexe !

Venez découvrir l'espace de gratuité du Carladès et donnez une seconde vie à vos objets.

Ce service est ouvert à tous les habitants de la Communauté de communes, qu'ils souhaitent donner ou simplement chiner.

Accessible le mercredi après-midi de 14h à 16h15.



Donner plutôt que jeter : un bon plan pour tous

« J'avais des meubles en bon état qui ne me servaient plus. Plutôt que de les jeter, je les ai déposés dans la zone de gratuité de la déchetterie. En quelques jours, ils avaient trouvé preneurs ! Et moi, ça m'a fait plaisir de savoir qu'ils allaient servir à quelqu'un d'autre. Depuis, je jette moins et je passe régulièrement voir s'il n'y a pas un petit trésor à récupérer. C'est une belle idée, cette zone de gratuité. »

Michel, habitant de Pailherols.

Christophe, passeur d'objets

Christophe, agent valoriste, veille au bon fonctionnement de la Déchetterie intercommunale.

Passionné par le réemploi et convaincu que « tout ne se jette pas », Christophe s'occupe également de la zone de gratuité.

Grâce à son engagement, des centaines d'objets, de meubles, d'équipements retrouvent preneurs chaque semaine, évitant ainsi l'enfouissement ou l'incinération.
Mais Christophe ne se contente pas de gérer la zone : il conseille les usagers, sensibilise au tri et à la réduction des déchets, et partage volontiers ses astuces pour prolonger la vie des objets du quotidien.



L'économie circulaire, c'est bien plus qu'un concept : c'est une réponse concrète aux défis environnementaux et économiques de notre époque.
À travers le réemploi, nous redonnons une valeur sociale, locale et écologique aux objets du quotidien.

La Communauté de communes s'est engagée dans le tri, le recyclage, le réemploi d'objets du quotidien des habitants du Carladès et la zone de gratuité y ajoute la notion de partage.

Alain FALIERES,
Vice-président en charge de l'environnement

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BREVES

DU NOUVEAU POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS

La Communauté de communes franchit une nouvelle étape dans sa structuration avec le déménagement de ses bureaux administratifs.
À compter de la rentrée, l'ensemble des services communautaires vous accueilleront au 2ième étage des Granges.

Ce transfert s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue du service public local, avec pour objectifs d'offrir des conditions de travail optimales pour les agents, de renforcer l'accueil du public dans un cadre plus fonctionnel et accessible et de regrouper les services, afin d'améliorer la coordination des actions sur le territoire.





L'accueil téléphonique reste joignable au 04 71 47 89 00 et les horaires d'ouverture au public demeurent inchangés : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.



MARC TEMPLAR, NOUVEAU DGS

La Communauté de communes a le plaisir d'accueillir Marc TEMPLAR en qualité de nouveau Directeur Général des Services depuis le 1er juillet 2025.

Fort d'une solide expérience dans la fonction publique territoriale et d'un parcours riche au sein de collectivités locales, Marc TEMPLAR aura pour mission de coordonner l'ensemble des services intercommunaux, d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques, et de soutenir les élus dans la conduite des projets structurants du territoire.
Son arrivée s'inscrit dans une dynamique de renforcement de l'administration communautaire, au service de la proximité, de l'efficacité et de l'ambition territoriale.

THIÉZAC : LES TRAVAUX DE LA MICRO-CRÈCHE INTERCOMMUNALE SONT LANCÉS !

C'est une belle avancée pour les familles du territoire : les travaux de la seconde micro-crèche intercommunale ont officiellement démarré à Thiézac.

Porté par la Communauté de communes, ce projet répond à un besoin en matière d'accueil des jeunes enfants et complète l'offre existante. Située au cœur du village, la structure offrira à terme 8 places d'accueil dans un environnement adapté, sécurisé et chaleureux.

Les travaux devraient s'échelonner sur six mois, pour une ouverture envisagée en février 2026.
Une étape attendue par les familles, les professionnels de la petite enfance et les élus locaux mobilisés autour de ce projet structurant pour le territoire.

Pré-inscription auprès du Relais Petite Enfance
au 06 62 31 44 29 ou à cscc.rpe@gmail.com

Projet soutenu par la CAF du Cantal et le Département.



NOUVELLE SAISON CULTURELLE : ENTRE PATRIMOINE OCCITAN ET CULTURES URBAINES

La Communauté de communes ouvre sa nouvelle saison culturelle sous le signe de l'ouverture aux pratiques artistiques contemporaines, en tissant des ponts entre la richesse du patrimoine occitan et l'énergie des cultures urbaines.

Au programme : spectacles, ateliers, expositions et résidences artistiques, imaginés pour les petits comme les grands, avec une volonté affirmée de décloisonner les esthétiques et de susciter la curiosité.
Cette saison est rendue possible grâce aux soutiens de la DRAC, de la Région et du Département, soutiens fidèles à la culture pour tous.

OUVERTURE DE SAISON
VENDREDI 19 SEPTEMBRE À 18H30
AUX GRANGES À VIC-SUR-CÈRE
OUVERT À TOUS

ZOOM SUR .... LE TERRITOIRE

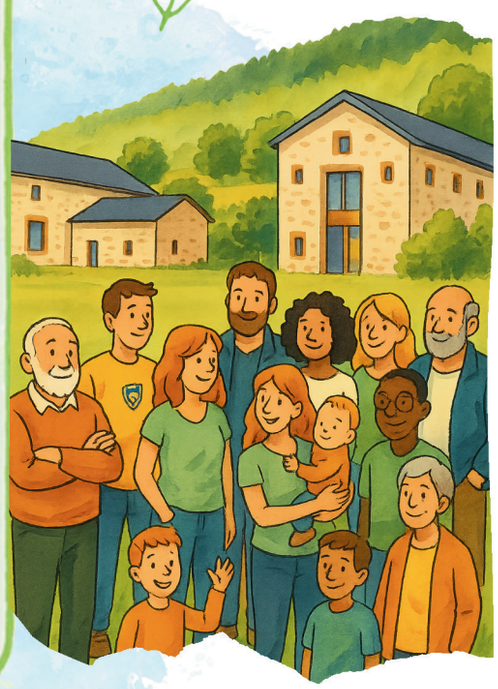
ENSEMBLE

ON SÈME, ON PLANTE, ON RÊVE...

Nous sommes un collectif de citoyens du Carladès unis avec une idée en tête : mobiliser une dynamique collective pour impulser un autre mode de consommation et de vie plus respectueux du travail de nos paysans, de la nature, de notre santé.

Le but est de rassembler citoyens, élus, associations, autour de projets issus de réflexions communes ou de participer, de prêter main forte à des projets déjà engagés.

Notre ambition est **d'infuser l'idée** “plutôt qu’attendre que l'on décide à notre place au risque d'être mécontent/es et déçu/es, nous pouvons nous réunir et récolter le fruit de nos désirs, de nos rêves pour une société plus agréable à vivre pour nos enfants et nos petits-enfants.”





Le jardin-forêt au jardin de Simone
Simone LAUZET aimait cet endroit qu’elle entretenait munie de son chapeau de paille et de son grand tablier bleu.

A sa mémoire, un collectif d’habitants de Thiézac et de bénévoles de notre association souhaite faire évoluer ce lieu unique en jardin-forêt. Inspiré de l’agroforesterie, le jardin-forêt fait la part belle aux plantes vivaces, aux plantes sauvages, et surtout aux plantes comestibles.

Il s’agit d’offrir à tous un endroit pour échanger, jardiner ensemble, apprendre à planter ou simplement faire une pause et contempler.

Deux chantiers participatifs ont eu lieu en 2024 pour préparer le terrain et réaliser de premières plantations.
En mai 2025, le Jardin de Simone a vu arriver des vignes, du houblon, des kiwis... Et une faux !



AMAP
DU CARLADÈS

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne met en relation directe des agriculteurs et des consommateurs. Après avoir commandé les produits souhaités sur internet, les distributions de produits (pain, œufs, légumes, fromage, viande, fruits, etc.) sont organisées et réalisées directement par les producteurs tous les vendredis de 17h45 à 18h45, place du Carladès à Vic-sur-Cère.

Notre AMAP s'est adaptée à un milieu rural et fonctionne un peu différemment des autres AMAP.
Pas de contrainte, il est possible de commander (ou pas) chaque semaine.
Pas de panier prérempli avec des produits imposés, chaque adhérent peut commander ce qui lui plaît, et au producteur qui lui plaît.

Frip' en Carladès

Nous étions déjà convaincus de l'impact de l'industrie textile sur notre planète et bien conscients de la baisse du pouvoir d'achat, lorsqu'une adhérente est venue nous proposer son projet de friperie.
Il nous a alors semblé évident de l'aider à le développer avec Carladès En Transition.

La friperie a ouvert ses portes en mars 2023, elle fonctionne avec des dons et revend les vêtements à petits prix.
L'équipe de bénévoles assure l'ouverture du magasin les mardis et vendredis de 10h à 13h, les mercredis et les dimanches de 10h à 12h.



7 rue de la Cère dans les locaux de Paroles de récup'

POUR CONTACTER CARLADES EN TRANSITION
TÉL.: 06.24.86.30.54
MAIL: CARLADESENTRANSITION@MAILO.COM
SITE: HTTPS://CARLADESENTRANSITION.WEBNODE.FR

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU CARLADÈS

RENTRÉE 2025 / 2026



MARDI SOIR

Eveil musical et corporel à partir de la moyenne section

Un ou deux ateliers selon l'âge pour découvrir la musique en bougeant !

Jeux vocaux, rythmes, comptines... une approche ludique et sensorielle de l'éveil musical.



Moyenne et Grande Section :
À Partir de 17h

ENTRE 3,5 ANS et 6 ANS *Moyenne et Grande section* — **à partir de 30€ / an**

Pata'Son

Eveil à l'instrument

Découverte instrumentale sans solfège
30 min d'atelier collectif par semaine de 17h à 17h30

L'ANNÉE DU CP — **90€ / an**



MUSIQUE +

Découverte instrumentale & bases musicales en petit groupe.





Explora'Son

MARDI SOIR NIVEAUX 1 & 2

Niveau 1 : *De 17h30 à 18h*
Formation Musicale Explora'son Niveau 1 : *De 18h à 18h45*
Formation Musicale Explora'Son Niveau 2 : *De 18h à 19h*
Niveau 2 : *De 19h à 19h45*



VENDREDI SOIR NIVEAUX 3 & 4



Niveau 3 : *De 17h à 17h45*
Créa'son : *De 17h45 à 19h*
Niveau 4 : *De 19h à 19h45*

À PARTIR DU CE1 — **à partir de 90€ / an**

TARIFS ADAPTÉS
INSCRIPTIONS OUVERTES DÈS SEPTEMBRE 2025

MUSIQUES AMPLIFIÉES

Pour les jeunes qui veulent jouer en groupe, créer, composer et explorer leur univers musical.



JEUDI SOIR

Niveau Débutant : *de 17h à 18h15*
Niveau 3 : *De 18h15 à 19h*
Formation Musicale Groupe Musiques Amplifiées : *De 19h à 20h*
Niveau 4 : *De 20h à 20h45*

À PARTIR DU CM1 — **à partir de 90€ / an**

PARCOURS ADULTES

Pour s'y remettre et pratiquer en groupe !

Atelier vocal - Groupe - Batucada

ADULTES — **à partir de 165€ / an**

MARDI SOIR

Ateliers de 18h à 21h30
Tous niveaux.

Besoin d'un renseignement ?
Contactez Christophe
au 06 83 56 25 48
ou à emdic@carlades.fr